

PV : Assemblée générale

Date : 13 novembre 2017

Lieu : CPO - Centre Pluriculturel et social d'Ouchy, Beau-Rivage 2 - 1006 Lausanne

Ordre du jour

A - Partie statutaire

1. **Accueil**
2. **Approbation du PV de l'AG du 05.12.2016**
3. **Élection Comité**
4. **Point finance et fixation des cotisations 2018**
5. **Point de situation sur le projet des Plaines-du-Loup, démarche participative du parc et suite à donner au GT Peche**

B - Présentation de L'Espace Chantier

Membres Peche présent-e-s

Joël Rochat	(Président)	Codha
Philippe Solms	(Comité)	Association écoquartier
Régis Niederoest	(Comité)	Le Bled
Catherine Mathey	(Comité)	La Meute
Claude Mottier		Codha
Chantal Crettol-Rouge		Codha
Georges Perrin		Codha
Jean-Michel Piguet		Le Bled
Christina Bel Glauser		Association écoquartier

Personnes invitées

Théo Bellmann	Association L'espace chantier
Gilles Bellmann	Association L'espace chantier

Membre Peche excusée

Nadia Christinet	(Comité)	C-Arts-Ouches
------------------	----------	---------------

1. Accueil

Joël Rochat accueille les membres de la Peche et les invités, puis lance la séance.

Les activités réalisées par la Peche en 2016-17 sont rappelées :

- À fin 2016, la Peche a identifié un manque de préparation des investisseurs et de la Ville sur certains enjeux relatifs au périmètre du PPA1.
Au printemps 2017, la Peche a donc organisé des ateliers participatifs et établi des recommandations. Ces dernières ont fait l'objet d'un document de synthèse remis à la Ville en septembre 2017 (voir le doc en fin de PV).
Joël Rochat mentionne que le document a reçu un bon accueil par le BDM (Bureau de Développement Métamorphose), lequel a déclaré que des éléments proposés seront repris.
- Le 08.09.2017, la Peche a participé aux Journées des alternatives urbaines (JAU). Avec le comité des JAU, elle a co-organisé un jour sur l'habitat coopératif (cf. <http://alternativesurbaines.ch/edition-2017/programme/vendredi-8-septembre/journee-de-lhabitat-cooperatif/>).
Une des questions mises en débat portait sur l'intérêt de créer un groupement vaudois de coopératives, sur le modèle de celui existant dans le canton de Genève. Un tel organe pourrait en effet constituer un levier bienvenu, notamment pour approcher les autorités publiques et les encourager à destiner davantage de terrains à bâtir à l'habitat coopératif, et cela a des conditions préférentielles.

2. Approbation du PV de l'AG du 05.12.2016

Le PV de la dernière AG est adopté à la majorité des personnes présentes sans abstention et sans voix contraire.

3. Élection du comité

Deux membres du comité sortant présentent leur démission : Nadia Christinet (C-Arts-Ouches) et Régis Niederoest (Le Bled). Pour Le Bled, Jean-Michel Piguet se propose pour succéder à Régis Niederoest.

Le nouveau comité élu à l'unanimité des présent-e-s est le suivant :

Joël Rochat	Codha
Philippe Soms	Association écoquartier
Nicolas Borboen	Ecopolis
Jean-Michel Piguet	Le Bled
Catherine Mathez	La Meute

- Nicolas Borboen, absent, devra être reconfirmé en tant que représentant d'Ecopolis
- Un-e représentant-e devra être trouvé-e pour C-Arts-Ouches

4. Point finance et fixation des cotisations 2018

Nadia Christinet (C-Arts-Ouches), qui a fait savoir son retrait du comité, était en charge de la trésorerie. Elle n'a pas pu préparer un état de la comptabilité pour l'Assemblée générale et n'est malheureusement pas présente.

Sur la base des factures habituelles (quelques locations de salles pour nos réunions), et compte tenu des très faibles autres montants à couvrir, Joël Rochat estime que la situation comptable à fin 2016 devait être parfaitement saine.

En août, la vérification des réserves avait d'ailleurs permis à la Peche de s'engager pour une contribution de CHF 1'300.- pour la co-organisation de la journée des JAU sur l'habitat coopératif (cf. ci-dessus au point 1 du présent PV).

- Il sera néanmoins indispensable pour le comité de se redonner un-e trésorier-ère, à qui il reviendra de présenter les comptes mis à jour lors de la prochaine AG.

Le montant de la cotisation (CHF 100.-) est reconduit à l'unanimité des présent-e-s.

5. Point de situation sur le projet des Plaines-du-Loup, démarche participative du parc et suite à donner au GT Peche

Chaque pièce urbaine (PU) connaît un rythme de planification spécifique. La PU « E » est la plus avancée : les parcelles des investisseurs, dont Le Bled et La Meute, ainsi que l'image directrice de la PU sont d'ores et déjà connues. Du côté de la PU « B », où se trouve la Codha, l'image directrice sera connue fin novembre, à l'occasion du jugement du concours. La progression de la PU « D », où se trouve C'Arts-Ouches et Ecopolis, est quant à elle la plus lente.

La démarche participative du futur parc a eu sa séance de démarrage le 4 novembre. Les prochains rendez-vous sont : le 25 novembre 2017 et le 19 janvier 2018. Après cela se tiendront des ateliers de co-construction, puis un weekend d'inauguration les 16 et 17 juin 2018 – weekend qui pourrait constituer une excellente occasion pour les coopératives de se présenter à toutes et tous.

Le Collectif créé en 2016 lors de la démarche 'Maison de quartier' est représenté au sein du comité de suivi mis en place par la Ville pour le parc. À noter : sont actifs au sein du Collectif, quelques membres de la Codha, du Bled et de l'Association écoquartier ; mais la représentation des coopératives pourrait être plus large.

Pour la démarche parc, le mandataire 'participation' est Label Vert. Quant au mandataire 'paysagisme', il reste à déterminer, ce qui sera fait prochainement.

Catherine Mathez fait un point de situation sur son projet de Food Coop, lancé courant 2017. Plusieurs séances ont eu lieu, dont une au centre des Bossons pour la population du périmètre élargi des Plaines-du-Loup. La prochaine réunion de travail se tiendra le 5 décembre à 18h30 au Bocal, av. Ruey 22, en face de l'arrêt du bus 1.

La suite : créer formellement la coopérative ; organiser des événements pour faire connaître le projet et trouver des adhérents.

Des questions sont posées à Catherine Mathez sur les contacts potentiellement intéressants en termes d'information et d'échange d'expérience. Il est notamment fait mention : du Topinambour et du réseau ville-campagne – auxquels a contribué Georges Perrin ; de la Brouette ; de l'épicerie participative genevoise Le Nid.

Joël Rochat aborde le programme 2018 de la Peche et propose deux axes de réflexion :

- Préciser l'idée « conciergerie de quartier pour les Plaines-du-Loup » esquissée dans les recommandations issues des ateliers Peche du printemps 2017. La réflexion serait à nouveau menée en atelier.
NB : la pertinence d'un service centralisé de quartier est déjà vérifiable à Lausanne, dans le quartier des Fiches Nord. L'Association écoquartier a pu s'en

rendre compte lors de la toute récente visite qu'elle a organisée dans ce nouveau quartier. Si besoin, elle mettra la Peche en lien avec différentes personnes ressources.

- Poursuivre sur l'idée de groupement vaudois de coopératives, telle que débattu au JAU (cf. ci-dessus au point 1 du présent PV).

Les deux axes de réflexion proposés par Joël sont acceptés. En temps opportun, le comité de la Peche les mettra en travail.

La partie statutaire de l'Assemblée générale est clôturée à 20h45.

Présentation de L'Espace Chantier par Gilles et Théo Bellmann

Deux membres de l'Association écoquartier, Geneviève Corajoud et Valéry Beaud, rejoignent la soirée pour assister à la présentation.

Gilles Bellmann explique les origines de l'association L'Espace Chantier (LEC) et la mission qu'elle se donne. Théo Bellmann lui succède et présente l'espace A11A12 réalisé et animé par l'association dans le quartier des Vergers, actuellement en construction dans la commune de Meyrin (Genève).

La présentation de l'espace A11A12 suscite l'enthousiasme des membres de la Peche (pour l'info sur l'espace chantier A11A12, voir <http://a11a12.ch/>, et sur l'association LEC, voir <http://lespacechantier.ch/>).

S'en suit une discussion sur la meilleure manière d'associer LEC au développement des Plaines-du-Loup. Valéry Beaud rappelle qu'il a déposé au Conseil communal un postulat sur lequel il devrait être possible de s'appuyer pour approcher la Ville ; il le transmettra pour info au président de la Peche.

Dans un premier temps, il est décidé de permettre une rencontre « prise de connaissance et échange » entre le BDM et LEC. Joël Rochat prendra contact en ce sens avec U. Liman.

La séance est levée à 22h45

Rédaction du PV : Philippe Solms / Association écoquartier

Pages suivantes, annexe mentionnée au point 1 du présent PV :

Propositions pour le développement du quartier des Plaines du Loup PPA1 - Synthèse des propositions élaborées par la PECHE lors de 4 ateliers tenus lors du 1er semestre 2017 à Lausanne sur les thèmes suivants : mobilité, aménagements extérieurs et activités.

Propositions pour le développement du quartier des Plaines du Loup PPA1

Synthèse des propositions élaborées par la PECHE lors de 4 ateliers tenus lors du 1^{er} semestre 2017 à Lausanne sur les thèmes suivants : mobilité, aménagements extérieurs et activités.

Ces ateliers ont réunis chacun entre 10 et 20 participants, membres de coopératives (Bled, Codha, C-Art-Ouches, La Meute et Ecopolis) et de l'Association écoquartier.

PECHE : Plateforme d'échange des coopératives d'habitants
Lausanne, le 1^{er} septembre 2017

Mobilité

Propositions prioritaires

- Premières idées d'équipements et services à partager : Mobility@home commun à tous les investisseurs, ajouter Sharoo et d'autres formes d'auto-partage selon les envies des habitants ; partage de vélos et en particulier de vélos-cargos, accessoires auto (porte-skis, sièges bébé, etc.), matériel d'entretien vélo/atelier ;
- Prévoir des zones de stationnement (déposes-minutes, places mobility) en bordure du quartier à plusieurs endroits pour donner un accès aisé à toutes les pièces urbaines, avec des postes fermés à clé comprenant du matériel utile (sièges bébé, portes-skis, chariots pour transporter du matériel, etc.) ;
- Faire du quartier une zone piétonne, donc avec un accès réglementé des voitures et une limitation de la vitesse des vélos ;
- Créer un fonds mutualisé entre investisseurs et pouvoirs publics pour le développement de l'auto-partage ;
- Créer un fonds mutualisé entre investisseurs, habitants et/ou pouvoirs publics pour d'autres projets proposés par les habitants sur la thématique de la mobilité.

Propositions

1. Ambition et échelle globale

- Premières idées d'équipements et services à partager : Mobility@home commun à tous les investisseurs, ajouter Sharoo et d'autres formes d'auto-partage selon les envies des habitants ; partage de vélos et en particulier de vélos-cargos, accessoires auto (porte-skis, sièges bébé, etc.), matériel d'entretien vélo/atelier ;
- Créer un fonds mutualisé entre investisseurs et pouvoirs publics pour le développement de l'auto-partage ;
- Créer un fonds mutualisé entre investisseurs, habitants et/ou pouvoirs publics pour d'autres projets proposés par les habitants sur la thématique de la mobilité ;
- Prévoir des locaux et une gestion des services et équipements partagés, par exemple attribuer cette gestion à des "concierges sociaux".

2. Gestion des usages dans le quartier

- Faire du quartier une zone piétonne, donc avec un accès réglementé des voitures et une limitation de la vitesse des vélos ;
- Organiser un accès limité et clair des voitures à l'intérieur du quartier ;
- Ménager des possibilités de traversée des PU pertinentes en regard des cheminements piétonniers ;
- Pour l'accès des habitants, un système simple avec, par exemple, une carte dotée d'un quota mensuel de passages ;
- Pour les livraisons, des zones de dépôt au plus près des deux routes (Chemin des Bossons et Route des Plaines-du-Loup), sans possibilité de traverser le quartier (rebroussement obligatoire) ;

- Des places de stationnement au pied des immeubles seulement pour les PMR, avec toit contre les intempéries ;
- Pas d'accès visiteur en voiture dans le quartier ;
- Prévoir des zones de stationnement (dépose-minutes, places mobility) en bordure du quartier à plusieurs endroits pour donner un accès aisé à toutes les pièces urbaines, avec des postes fermés à clé comprenant du matériel utile (sièges bébé, portes-skis, chariots pour transporter du matériel, etc.) ;
- Stationnement pour les deux-roues motorisés en bordure du quartier vers le stationnement mobility/dépose-minute et ceci afin d'éviter aussi les problèmes de pollution sonore. Parking couvert à prévoir ;
- Inciter à la formation d'un comportement doux (Cd) orienté vers le respect des autres comme l'un des fondements du bien vivre ensemble.

3. Incitation à l'auto-partage

- Tous les investisseurs du quartier créent ensemble un parc de voitures mobility@home, de manière progressive partant de 4 pour atteindre une vingtaine de 20 véhicules pour le PPA1 ;
- Plutôt que de les centraliser les places Mobility dans le parking d'ouvrage, les répartir à plusieurs endroits du quartier de sorte à faciliter leur accès pour chaque pièce urbaine (seul modèle qui permettrait d'avoir suffisamment d'attrait pour que les voitures soient utilisées et permettrait de répondre partiellement au problème de l'éloignement des pièces urbaines du parking centralisé) ;
- Compléter les places Mobility de postes fermés à clé avec du matériel utile (sièges bébé, portes-skis, chariots pour transporter du matériel aussi des meubles, etc.) ;
- Si besoin, d'autres formes d'auto-partage devront aussi pouvoir être envisagées par les habitants et bénéficier de places correctement situées ; mais le parc mobility@home apparaît comme une base nécessaire pour créer un parc de voitures attractif et ouvrir l'usage de Mobility en Suisse aux habitants.

4. Incitation à l'usage du vélo

- Dans chaque immeuble organiser un dépôt de vélo très accessible qui incite à l'utiliser (par exemple local au rez-de-chaussée) ;
- Créer des vélostations aux arrêts M3 pour les habitants et travailleurs du quartier ;
- Créer des tronçons sûrs pour les vélos sur les routes adjacentes et ainsi que pour relier l'écoquartier aux quartiers voisins ;
- Le moment venu, investir dans du matériel roulant complémentaire mutualisé (vélos-cargos, remorques, etc.) et un local technique pour la réparation.

5. Éloignement des arrêts TP

L'éloignement des arrêts du M3 oblige à faciliter les déplacements piétons et vélo sur l'ensemble des Plaines-du-Loup vers ces mêmes arrêts :

- trajets piétons sûrs, agréables et directs ;
- vélo-stations aux arrêts du M3

6. Mobilité avant la réalisation du M3

Face au problème de la réalisation tardive du M3, il s'agit de prendre des mesures pour éviter que les habitants prennent des mauvaises habitudes de déplacement :

- Accroître la desserte en bus du quartier ;
- Autres ?

7. Personnes à mobilité réduite

- Plutôt qu'une nouvelle enquête sur le sujet, nous proposons une sensibilisation des

investisseurs et des architectes à travers une séance d'information et une série de recommandations par un bureau d'études spécialisé, par exemple le bureau lausannois ID-Géo ;

- Créer des places couvertes en bas des immeubles dédiées aux habitants à mobilité réduite.

8. Les bordures du quartier et les liens avec les quartiers voisins

- Intégrer l'écoquartier dans les quartiers environnants et développer la mobilité douce à l'échelle du plateau des Plaines-du-Loup ;
- Gérer/modérer le trafic automobile de la Route des Plaines-du-Loup ;
- Le long des routes adjacentes (Chemin des Bossons et Route des Plaines-du-Loup) créer des voies de mobilité douce sûres et en faire aussi des espaces publics de qualité ;
- Créer des continuités de mobilité douce avec les quartiers voisins ;
- Prévoir des améliorations (des budgets) pour les quartiers voisins ;
- Créer un parcours santé/engins dans le quartier et avec les quartiers voisins, comme la Maison de quartier le propose.

Aménagements extérieurs

Propositions prioritaires

- Prévoir des lieux appropriables par les habitants (pas trop aménagés) ;
- Créer du reliefs avec le terrain, imaginer des collines ;
- Fontaines, tables communes, bancs pour favoriser les rencontres intergénérationnelles ;
- Espaces pour jouer (privilégier l’aventure, éviter la sur-installation) ;
- Favoriser des arbres fruitiers indigènes pour que les habitants puissent profiter des fruits ;
- Favoriser et soutenir la biodiversité ;
- Favoriser et soutenir l’agriculture urbaine ;
- Réduire l’éclairage, prévoir un éclairage directionnel pour protéger la faune et pour une question d’économicité ;
- Prévoir un budget participatif de fonctionnement et de création pour les aménagements extérieurs ;
- Créer une charte commune de l’éco-quartier, annexé au bail de location afin de transmettre les valeurs communes, principes de base, etc. ;
- Conciergerie sociale ;
- Bénéficier des conseils des enfants/adolescents, via la création d’un conseil interne au quartier.

Propositions

1. Lieux

- Penser des espaces évolutifs (afin de permettre la participation et la créativité des habitants) ;
- Éviter une certaine forme de sur-aménagement qui deviendrait contraignante ;
- Penser des espaces ludiques pour les enfants, proches des habitations, afin de garantir la sécurité ; constitués d’espaces naturels (collines, reliefs, cabanes) ; type espace aventure qui permettent l’imagination, plutôt que trop structurés.
- Zones de jeu adaptées (mobilité réduite, troisième âge) ;
- Fontaine avec des places d’ombre, des bancs, fontaine ludique (du type de la fontaine devant le parlement à Berne) ;
- Trouver un équilibre entre un espace spécialisé et polyvalent pour favoriser les interactions ;
- Prévoir une conception participative des espaces et de mutualisation des ressources (équipement, services) et ceci une fois que les habitants seront rentrés dans leur logement ;
- Permettre une partie de la plantation par les habitants ;
- Jardins collectifs en permaculture ;
- Plan d’eau, cours d’eau ;
- Terrasses de bistrot ;
- Éviter les panneaux d’interdiction.

2. Écologie

- Conserver les arbres déjà existants ;
- Prévoir des arbres fruitiers indigènes qui pourrait être exploités pour nourrir le quartier ;
- Favoriser la biodiversité (faune, végétation, etc.) ;
- Prioriser des surfaces perméables où c'est possible ainsi que des cheminements pratiques pour tous les usagers ;
- Jardins fleuris entre les immeubles plutôt que des gazons uniformes ;
- Façades et toitures végétalisées ;
- Production d'énergie sur les toits ou les façades selon étude d'ensoleillement ;
- Éclairage public directionnel et réduit à certains endroits afin de respecter la faune ;
- Prévoir des espaces pour le séchage du linge à l'extérieur ;
- Récupération de l'eau de pluie pour l'arrosage des jardins / buanderie (circuit d'eau grise) ;
- Utilisation des matériaux naturels.

3. Financement

- Budget participatif ;
- Projets pilotes de la Confédération (ressources naturelles) OFEN/ARE ?

4. Partage

- Activités socioculturelles et artistiques ;
- Lieu (maison de quartier, autre) où l'on peut se rencontrer, transmettre de l'information ;
- Atelier de réparation ;
- Espaces (ateliers) participatifs pour les enfants/adolescents ;
- Utiliser les ressources (fruits) pour pouvoir se rencontrer et en profiter ensemble.

5. Gouvernance

- Charte commune du quartier des Plaines-du-Loup ;
- Conciergerie sociale : gestion des espaces communs, dynamique du « vivre ensemble », circulation de l'information, plus qu'une personne : un rôle, des compétences particulières, humaines et sociales ;
- Éviter les appropriations privées, les clôtures ;
- Implication des enfants et des jeunes (conseil des jeunes) ;
- Comment on va se gérer ? Par société simple, par îlot ?

Activités

Propositions prioritaires

- Prévoir un appel à projets permettant d'identifier des acteurs pouvant apporter une plus-value qualitative au quartier, principalement dans les secteurs de l'artisanat, de la transformation et du commerce de proximité ;
- Imaginer un système de mutualisation, ou de fonds, permettant de soutenir l'accueil d'activités peu ou pas rentables, mais pertinentes en termes d'économie et d'emploi de proximité, ainsi que d'animation du quartier. Cette mutualisation permettrait aussi de pouvoir tenir compte de l'attractivité des espaces ;
- Un concept de conciergerie de quartier sera développé plus en avant par la PECHE ; il s'agira notamment de préciser les potentiels, d'identifier des priorités et de proposer un cahier des charges et des pistes de financement ;
- Projet d'une **Foodcoop** : projet d'épicerie coopérative, bien achalandée, gérée par les membres en autogestion avec de la vente directe de producteurs locaux, ça pourrait être associé avec un espace de jardin en permaculture commun ; l'idée est d'associer les habitants du quartier des Bossons ;
- Il y avait une tradition dans la construction de garder un **% du budget architecture pour l'expression artistique** ; une œuvre commune est prévue dans la construction de la maison de quartier ;
- Il serait intéressant de prévoir un **recensement des espaces disponibles** dans les immeubles qui pourraient être utilisés pour des expositions temporaires (espaces de hall, salles, ateliers, etc) ;
- Prévoir des **espaces extérieurs pour l'expression artistique** ; des panneaux d'expression, d'affichage des espaces dédiés à la musique ou aux spectacles, genre kiosque. (espaces pas trop aménagés pour que les habitants puissent se les approprier).

Propositions

1. Restauration

Les projets actuellement connus sont :

- La cafétéria-restaurant de l'Orif dans la MQ (pour élèves et tous publics), ainsi que l'espace cuisine pour des ateliers et les fêtes des habitants,
- Le café de la Meute ;
- Le café-foyer du Bled ;
- Un restaurant lié à l'EMS.

Les manques identifiés sont :

- Pas de restauration pour l'instant sur les PUA et PUB ;
- Pas de lieu de restauration rapide avec nourriture saine et de qualité et/ou bar/lieu d'apéro.

2. Alimentation

Les projets actuellement connus ou en discussion sont :

- Migros ;
- Projet de FoodCoop portée par la Meute; La date de la séance et les informations utiles seront relayées par le biais de la PECHE.

Les manques identifiés sont :

- Pas encore d'espace déterminé pour un petit marché ; l'idée d'un périmètre en bordure de parc avait été évoquée dans le cadre de la démarche participative pour la Maison de quartier ; un emplacement plus central (au PPA1) serait sans doute préférable ;
- Un couvert pourrait accueillir ce marché ainsi que d'autres activités ;
- Une autre option pour accueillir un/des marchés est de disposer de place dans les rues traversantes ; ces espaces pourraient être aménagés dans un deuxième temps, permettant ainsi aux habitants de participer à la création des lieux ;
- Des locaux mutualisés permettant de stocker des achats groupés pourraient être envisagés ; ils pourraient être géré en lien avec la FoodCoop.

3. Soin/bien-être

Les projets actuellement connus ou en discussion sont :

- Un important pôle « soins » dans la PUA et PUB, comprenant CMS, polyclinique et pharmacie ;

Les manques identifiés sont :

- Des coiffeurs, praticiens en médecine alternative et naturelle, esthéticien-ne-s. La recherche de ce type d'acteurs sera sans doute plus facile lorsque les chantiers auront été lancés.

4. Transformation, artisanat

Actuellement, aucun projet n'est formellement identifié. Différentes pistes pourraient être investiguées en la matière :

- Création d'un espace de coworking pour artisans/bricoleurs (FabLab) avec conditions financières avantageuses moyennant quelques conditions et une mutualisation des espaces et équipements, outils ;
- Étudier la possibilité de réinvestir la maison du Gendarme avec des espaces de bricolage ;
- Envisager un fonds de mutualisation permettant d'offrir des espaces bon marché pour des activités – par exemple dans le secondaire – porteuses d'emplois ;
- Prévoir un appel à projets sur cette thématique ;
- Ne pas oublier les petits commerces avec activités de transformation ou laboratoires, tels que boulanger, boucher, brasserie artisanale, etc. ;
- Prévoir un appel à projets pour l'habillement, et les besoins de tous les jours ;
- Four à pain collectif ; tables en bois en extérieur pour créer un espace convivial et permettre les pique-niques;
- Plantages ; poulailler communautaire ; ruches gérées par une association locale ; kiosque de rencontre ; espace extérieur pour fêtes/spectacles ; mobilier urbain pour activités participatives et artistiques.

5. Socioculturelle et artistique

- Il y avait une tradition dans la construction de garder un **% du budget architecture pour l'expression artistique** ; une œuvre commune est prévue dans la construction de la maison de quartier ;
- Il serait intéressant de prévoir un **recensement des espaces disponibles** dans les immeubles qui pourraient être utilisés pour des expositions temporaires (espaces de

hall, salles, ateliers, etc) ;

- Prévoir des **espaces extérieurs pour l'expression artistique** ; des panneaux d'expression/d'affichage ; des espaces dédiés à la musique ou aux spectacles, genre kiosque. (espaces pas trop aménagés pour que les habitants puissent se les approprier) ;
- Avec des salles de spectacle, **l'ouverture aux autres quartiers** est importante ; la maison de quartier sera dans le quartier des Plaines du Loup ; le collectif a des liens avec les anciens de l'association des habitants des Bossons, qui avait disparu et qui est en train de se recréer comme interlocutrice de la FASL ;
- Projet d'une **Foodcoop** : projet d'épicerie coopérative, bien achalandée, gérée par les membres en autogestion avec de la vente directe de producteurs locaux, ça pourrait être associé avec un espace de jardin en permaculture commun ; l'idée est d'associer les habitants du quartier des Bossons ;
- Promotion **d'espaces d'agriculture urbaine bio** (permaculture ou autre) ;
- C-Arts-Ouches : jardinage envisagé comme activité socio-culturelle, avec des jardins en toiture ;
- **Conciergerie sociale de quartier**, pour créer du lien, pour donner des renseignements, louer les salles, proposer divers services techniques (dépannage informatique, petites réparations, bricolage, montage de meuble, etc) ; la conciergerie de quartier peut être envisagée simplement comme une prestation de service ou répondre aux besoins plus fondamentaux de gouvernance du vivre ensemble avec une réflexion sur des modalités de résolution des conflits de voisinage ; espace de médiation, de prévention etc. ;
Réflexions en cours sur la conciergerie de quartier dans le groupe logement (délai en novembre) pour créer une sorte de cahier des charges et réfléchir aux financements possibles. Exemple de réalisation : à « Mehr als Wohnen », un concierge social gère entre autre la location des chambres à louer ;
Le Bled imagine une sorte de plateforme de mise en lien de petits boulots ;
- **Réflexion jour/nuit ?** masterplan à l'échelle du quartier pour potentialiser certains secteurs et planifier la répartition des activités à l'échelle du quartier ;